

ÉCHO

L'information du Conseil administratif



de la commune de Collonge-Bellerive



VIE COMMUNALE

Une fenêtre avec vue

Au cœur de Vézenaz, le giratoire de la route de Thonon voit passer des milliers de véhicules par jour. Très fréquenté, le site est dominé par une grande façade borgne.

À l'annonce d'une rénovation de l'immeuble, le Conseil administratif a contacté le propriétaire de l'immeuble, qui a accepté le principe d'une fresque sur le pignon de la maison. La commune s'est alors adressée à une artiste suisse de renommée internationale, Mme Renate Buser, dont l'œuvre était particulièrement adaptée pour l'habillage du lieu. Deux ans plus tard, le 16 novembre 2019, cette belle réalisation artistique a été inaugurée. Photographie aux dimensions imposantes, elle propose au regard des passants une «fenêtre avec vue», un espace ouvert, comme un souffle d'air venu du Léman.

Bref entretien avec Mme Renate Buser, auteur de l'œuvre.

Décrivez-nous la manière dont vous travaillez pour une œuvre de ce type

Mes installations photographiques sont toujours rattachées à un lieu spécifique. Avec mes instruments photographiques, j'essaie de rendre vivant, sur un lieu, quelque chose que l'on perçoit sans en être vraiment conscient. Je veux souligner la tension entre l'espace construit et l'espace photographié. Comme

une expérience entre un espace réel et un espace fictif, qui retient de manière fugitive l'œil des passants.

À Vézenaz, je suis venue plusieurs fois prendre des photos avec un appareil digital, à des saisons, des moments de la journée et dans des conditions météo différentes. De retour dans mon atelier, j'ai ensuite analysé les clichés, fait de nombreux photomontages et développé un concept sur cette base. Quand les perspectives et les contrastes se sont éclaircis, je suis alors revenue sur place pour enregistrer le lieu grâce à un appareil analogique à grande chambre et haute définition.

Comment le travail s'est-il déroulé à Vézenaz?

Avez-vous rencontré des difficultés particulières?

La demande de réaliser une installation sur la façade d'un bâtiment ancien, directement au cœur de Vézenaz, m'a vraiment enthousiasmée. Le mélange entre les structures historiques et une architecture moderne m'a séduite par sa sophistication. La rénovation du bâtiment, en plein processus de création, a représenté un défi intéressant à intégrer dans ma démarche. Tant la nouvelle couleur de la maison que la complexité du contexte architectural ont exercé une influence sur mes esquisses.

Sur quel sujet travaillez-vous aujourd'hui?

Quels sont vos projets à venir?

En ce moment, je me penche sur une œuvre entre art et construction pour un nouveau dépôt de trams à Zurich. A fin janvier, je présenterai aussi quelques nouvelles œuvres à la galerie Gisèle Linder, dans le cadre de l'exposition Artgenève. Je me concentrerai ensuite sur le traitement de la recherche photographique que j'ai menée au Rajasthan et au Gujarat, en Inde, pendant le printemps 2019.

COURTE BIOGRAPHIE DE RENATE BUSER

Renate Buser est née en 1961 dans le canton d'Argovie et vit à Bâle. De 1985 à 1986, elle a fréquenté l'Académie des beaux-arts de Venise (classe Emilio Vedova). De 1984 à 1988, elle a étudié à l'école des beaux-arts de Bâle. Depuis 2005, elle est professeur à la filière d'étude «fine arts» à la haute-école des beaux-arts à Berne. Ses recherches l'ont emmenée aux quatre coins du monde: Tokyo, Genève, Montreux, Canada, à l'abbaye de Bellelay, Nice...

Pour en savoir plus:
www.renatebuser.ch



LE MOT DU MAIRE

Un rendez-vous avec vous!

Retenez bien la date du 15 mars. En effet, ce jour-là, 23 nouveaux conseiller-e-s municipaux seront élus.

S'agissant de notre Exécutif, notre commune connaît déjà sa composition depuis le 6 janvier puisqu'elle fait partie des 3 communes de plus de 3000 habitants qui ont fait l'objet d'une élection tacite!

Ce rendez-vous est important: les membres du Conseil municipal présideront aux destinées de la commune pendant les cinq prochaines années. De 21 actuellement, leur nombre passera à 23 dès le 1er juin 2020, en raison de l'accroissement de la population communale.

Le rôle de ces élus revêt de l'importance. Il leur appartiendra de prendre les décisions nécessaires pour que notre commune continue à offrir un cadre de vie et des prestations de qualité à ses citoyennes et citoyens.

Pour celles et ceux qui ont fait le choix de s'engager pour leur commune, ce rendez-vous électoral - qui a désormais lieu tous les cinq ans - est synonyme d'enthousiasme. Conseiller-e-s municipaux sortants ou élus de fraîche date, une même énergie les habitera à l'idée de participer à l'écriture de nouvelles pages de la vie communale.

Et les vocations sont nombreuses puisque ce sont quelque 38 candidat-e-s qui se présentent à vous, traduisant ainsi la belle vitalité de notre commune.

Alors le 15 mars prochain, n'oubliez pas d'aller voter! C'est à vous qu'il appartient de désigner les hommes et les femmes qui composeront votre prochain Conseil municipal.

Pour l'heure, le Conseil administratif vous convie à découvrir ce nouveau numéro de l'écho. A cette occasion, votre journal communal a revêtu une nouvelle tenue pour honorer son rendez-vous avec vous!

**Francine de Planta,
Maire**

VIE COMMUNALE

Impressionnant palmares!

C'est à l'Epicentre, le 20 janvier 2020, que les autorités ont convié les habitants de la commune à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire et du mérite collongeois. Cette

soirée a été l'occasion pour Mme Francine de Planta, maire, MM. Goehring et Thorens, conseillers administratifs - ainsi que M. Frey, président de la commission Sports - de récompenser les 30 lauréats (23 mérites sportifs et 7 mérites individuels) qui se sont distingués dans leur engagement sportif, associatif ou personnel durant l'année 2019.

Parmi les lauréats, la commune a particulièrement distingué l'engagement de longue date de deux personnalités de la commune. Le Conseil administratif a en effet tenu à saluer



M. Dominique Bordier, véritable pilier de l'organisation de cette fête appréciée de tous qu'est Fraternoël. Depuis 24 ans, c'est en effet lui qui met sur pied cet événement, avec le fidèle

concours des paroisses et des autorités politiques, pour la préparation et la distribution de la traditionnelle soupe aux légumes.

Mme de Planta a également remercié Mme Monique Vidonne, indispensable cheville ouvrière des paniers de Noël. Depuis 13 ans, avec sa fidèle équipe de bénévoles, elle en organise la confection et la livraison aux aînés de la commune.

La manifestation s'est achevée par un délicieux buffet et une animation musicale de la fanfare municipale et du trio «Côté Jazz».



GRANDS TRAVAUX

Peau neuve pour les bâtiments communaux

Le long de la route d'Hermance, cinq édifices communaux marquent le cœur du village de Collonge depuis les années septante. Ils accueillent quarante appartements, cinq arcades commerciales et une place animée. En 2015 déjà, soucieuse de ménager l'environnement, la commune s'est engagée en faveur des énergies renouvelables, avec la mise en place d'un réseau de chauffage à distance; les logements situés aux nos 95 à 105 de la route d'Hermance y ont été raccordés à fin 2018.

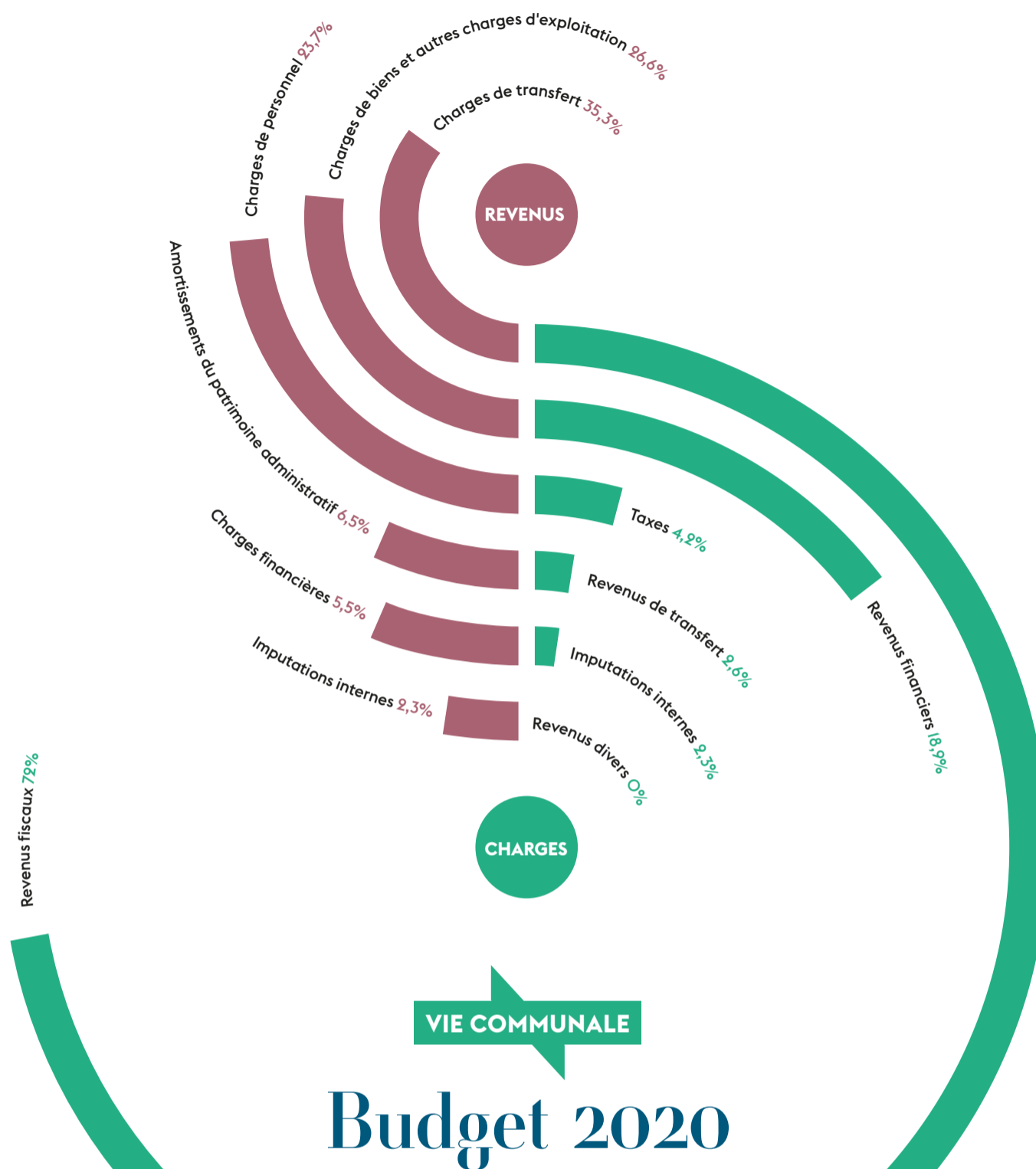
En parallèle, l'amélioration de l'enveloppe thermique de ces

bâtiments a fait l'objet d'une étude. D'importantes interventions étant nécessaires sur les bâtiments, les autorités ont décidé de pousser plus loin leurs réflexions. Une analyse architecturale a été menée, afin d'affiner la ligne des bâtiments et de renforcer l'intégration du site dans le paysage villageois. Les aménagements extérieurs seront aussi repensés, pour une optimisation des espaces privatifs et communs qui se partagent le site.

Pour aménager au mieux la vie quotidienne des locataires, trois appartements leur ont été réservés. Ils y séjourneront

à tour de rôle, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Un important effort sur la communication est aussi prévu: l'information relative au déroulement du chantier sera assurée par la commune et la régie; un panneau d'information sera installé et des «café-chantiers» à l'intention des locataires seront régulièrement organisés.

Cette importante opération a débuté en janvier 2020 et se terminera à fin 2023. Les locataires auront alors le plaisir de s'installer dans des appartements à l'efficacité thermique améliorée.



Il s'agit du dernier budget de la législature, établi dans un contexte d'évolution significative des revenus et des charges. L'entrée en vigueur au 1er janvier 2020 de la réforme de la fiscalité des entreprises et du financement de l'AVS (Loi RFFA) se matérialise pour la Commune par une réduction des revenus fiscaux issus des personnes morales de CHF 323'000. En parallèle, l'évolution des mécanismes de péréquation intercommunale et la progression des dépenses au sein de groupements intercommunaux représentent une hausse des charges de CHF 488'000.

Malgré ces éléments défavorables, et grâce à une maîtrise des autres charges de fonctionnement, le budget 2020 reste positif et présente un excédent de revenus de CHF 244'506. L'équilibre budgétaire étant respecté, les autorités communales ont confirmé le taux de 29 centimes additionnels pour les impôts communaux et le dégrèvement à 100% de la taxe professionnelle. Le 19 novembre 2019, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2020, de CHF 34'617'509 aux charges et de CHF 34'862'015 aux revenus, soit un boni projeté de CHF 244'506.

La commune prévoit d'investir, en 2020, près de 43 millions de francs, notamment pour :

- l'entretien et le développement de ses infrastructures publiques pour CHF 10'505'000 :
 - la création d'une nouvelle crèche de 52 places et la rénovation du bâtiment de l'école de la Passerelle pour l'accueillir en automne 2021,
 - la rénovation d'installations sportives: réaménagement des extérieurs et agrandissement du Tennis-club, rénovation et aménagements des espaces destinés au football (Californie et Centre sportif de Rouelbeau),

- la sécurisation de voies de circulation: aménagements de zones 30 km/h, création de zones de dépose devant les écoles, réaménagement de chemins comme celui des Champs-de-Chaux avec un enfouissement des lignes aériennes,
- l'amélioration du réseau de récupération des eaux pluviales et la création d'un bassin de rétention au chemin du Nantet,
- l'entretien des bâtiments scolaires avec la rénovation de l'école de Collonge, cycle moyen, et la fin de l'aménagement du préau de la Californie.
- le développement de logements sur la Commune au travers de sa Fondation immobilière pour CHF 21'916'000 ;
- la rénovation et le développement du patrimoine financier pour CHF 8'410'000 (construction de l'immeuble Quadrilatère II et rénovation des immeubles Hermance 95-105 et Grand-Clos 6-8-10).

La commune contribuera aussi aux investissements des autres communes, par le biais de sa contribution au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU), soit pour 2020, CHF 714'500. Les autorités restent particulièrement attentives aux impacts potentiels des modifications légales en cours de discussion, telles que le projet de transfert de charges cantonales aux communes, et la réforme des sapeurs-pompiers.

Avec toujours pour ligne de conduite une gestion saine et prudente des deniers publics, elles poursuivent activement leur politique d'entretien du patrimoine immobilier et des infrastructures communales, leur soutien aux nouveaux projets, dans un esprit de développement durable et de contribution au rayonnement de la commune.

CULTURE

JONAS ET LE CHANT DES ROSEAUX

22 FÉVRIER / BAROQUE RAP



© Samuel Zeller

Quatre bassons, des flûtes, un violoncelle, des percussions persanes et un rappeur, le nouveau projet de Jonas croise des genres qui se mettent en valeur respectivement. Mots ciselés sur tournes et mélodies baroques envoûtantes, ou quand Purcell et Boismortier deviennent porteurs de messages engagés et sensibles. Un univers de points de rencontres et de complémentarités, où la musique et les textes nous transportent. Le projet est né lors de la fête de la Musique de Genève en 2018.

DAVID WALTERS / FESTIVAL VOIX DE FÊTE

7 MARS / SOUL CRÉOLE



© Antonin Grenier

En deux albums, «Awa» et «Home», le chanteur originaire de la Martinique, s'est posé en digne représentant de la nouvelle vague créole avant d'être repéré par Canal+ pour la série «Les Nouveaux Explorateurs». Devant et derrière la caméra, David Walters a sillonné le cœur musical de l'Afrique, de l'Amérique du Sud ou de l'Asie pendant 5 ans. Le globe-singer est de retour avec «Soleil Kréyol», imprégné de l'état d'esprit et l'esthétique qui régnaient à New York dans les années 70 et 80. La soul, le funk et le kompa toujours en ligne de mire.

FLOR DE TOLOACHE

26 MAI / MARIACHI 100% FÉMININ



© Andrei Averbuch

Avec des reprises de Nirvana ou de Jennifer Lopez, John Legend en invité sur le dernier album «Indestructible», une nomination aux Grammy américains de 2020 dans la catégorie «Best Latin Rock, Urban or Alternative Album», Flor de Toloache remporte un succès phénoménal. Le groupe de Mariachi 100% féminin, basé à New York, débarque en Europe pour une tournée qui ravira autant les fans de musique traditionnelle que de styles plus urbains comme le rock, le jazz ou le hip hop. Inutile de vous dire que la fête sera au rendez-vous.

VIE COMMUNALE

La croisière s'amuse



Le rendez-vous avait été fixé au débarcadère de Corsier-Port, à 10 heures. Le 11 septembre 2019, en réponse à l'invitation de la commune pour la traditionnelle croisière des

aînés, ils étaient nombreux à s'y presser pour embarquer sur le «Simplon», l'un des bateaux fétiches de la CGN.

Accueillis à bord par le Conseil

administratif au grand complet et plusieurs conseillers municipaux, les 319 voyageurs d'un jour ont pu découvrir un navire au mobilier entièrement rénové, décoré avec talent par des fleuristes collongois. Ambiance joviale, terrine de faisand, médaillon de veau au citron et dessert étaient au menu du dîner servi à bord.

L'escale à Evian a permis aux passagers de se dégourdir les jambes avant le retour sur Bellerive. En fin d'après-midi, au terme d'une croisière détendue et ensoleillée, les passagers sont revenus à terre... en se réjouissant d'ores et déjà de la prochaine édition, prévue à l'automne 2021.



VIE COMMUNALE

Joyeux anniversaire !

Le 9 décembre 2019, Valentino Peloso a fêté son 100ème anniversaire, entouré de sa famille, ses amis, ses anciens collègues et de Madame le Maire, accompagnée de plusieurs membres de la mairie. Une délégation officielle du canton et de la commune s'est rendue à son domicile en matinée pour lui transmettre les vœux du Conseil d'Etat, ainsi que la reconnaissance de la commune de Collonge-Bellerive. A cette occasion, il lui a été remis plusieurs cadeaux, ainsi qu'un bouquet de fleurs. Recueil de ses impressions au lendemain de l'événement.

Vous sentez-vous toujours aussi bien à Vésenaz ?

VP Je suis une personne connue dans le village car j'y réside depuis les années 60. Les enfants aussi me reconnaissent et me saluent lors de ma promenade quotidienne. La venue de Madame le Maire et d'autres représentants de la commune et du canton

m'a touché car ils se souviennent de moi. Leurs attentions m'ont particulièrement plu, notamment le bon pour un repas gastronomique, d'autant que j'ai tenu un restaurant pendant plus de 30 ans.

En pleine forme pour fêter un tel anniversaire ?

VP Il est vrai qu'à part quelques signes de vieillesse, je suis en bonne condition physique ! Je la dois à mes marches quotidiennes, à une vie saine sans excès et surtout à ma volonté et ma détermination. Arrivé en Suisse en 1946, j'ai beaucoup

travaillé pendant mon existence et j'ai eu une vie bien remplie en devenant patron d'un commerce, avec beaucoup de satisfactions. Depuis 1919, la commune a vu beaucoup de changements mais depuis mon installation, j'y suis toujours aussi bien.

« À part quelques signes de vieillesse, je suis en bonne condition physique ! »

Votre vote est individuel

Vous pouvez choisir librement les candidat-e-s que vous souhaitez élire.

Personne ne peut voter à votre place.

Le matériel de vote que vous recevez chez vous par courrier, vous permet :

- soit de voter par correspondance avant le jour des élections ;
- soit de voter au local de vote de votre commune, le dimanche de l'élection, avec votre carte de vote et une pièce d'identité.

15/03
Votons pour notre commune

15/03
Votemos por nuestra comuna

15/03
Let's vote for our commune

VIE COMMUNALE

« Le 15/03, mobilisons-nous »

En vue des prochaines élections communales qui se tiendront les 15 mars et 5 avril 2020, un vaste dispositif d'information et de mobilisation est lancé par le canton de Genève, en partenariat avec l'Association des communes genevoises (ACG), les associations et l'Institut d'études de la citoyenneté de l'Université de Genève. Une campagne en faveur de la participation politique des personnes étrangères disposant du droit de vote sera déployée dans l'espace public et un défi citoyen sera lancé afin de favoriser une dynamique collective positive.

Le dispositif déployé vise à encourager l'augmentation de la participation électorale de la population étrangère résidant en Suisse depuis plus de 8 ans, à l'informer sur les droits politiques et à contribuer au développement du sentiment d'appartenance à sa commune de résidence. Une campagne d'information et de mobilisation, intitulée « 15/03, mobilisons-nous ! » est visible dans l'espace public et les TPG depuis le 27 janvier 2020. Cette campagne, soutenue par la Confédération, s'inscrit dans le cadre du Programme d'intégration cantonal (PIC) 2018-2021, qui vise notamment à encourager l'intégration sociale des personnes étrangères.

Genève connaît le taux de résidents étrangers le plus élevé de Suisse (41%). Depuis 2005, le canton a octroyé les droits de vote, d'initiative

Si vous avez plus de 18 ans, que vous vivez en Suisse depuis au moins 8 ans, vous avez la possibilité de voter dans votre commune même si vous êtes étranger-ère.

Votre vote vous permettra de choisir vos-représentant-e-s au Conseil municipal (pouvoir délibératif) ainsi qu'au Conseil administratif (pouvoir exécutif) de votre commune.

et de référendum au niveau communal aux personnes de nationalités étrangères résidant en Suisse depuis au moins 8 ans. Cependant, les bénéficiaires de ce droit votent significativement moins que l'électorat suisse lors des scrutins municipaux. Le taux de participation se situant entre 24,2% et 27,8% pour les électeurs étrangers et entre 39,8% et 43,3% pour les électeurs suisses (OCSTAT ; 2016).

Participer à la vie de sa commune, c'est non seulement y habiter, c'est aussi élire ses représen-

tant-e-s qui vont prendre des décisions sur des sujets essentiels de notre vie quotidienne en matière : de culture et de sport ; de sécurité et d'organisation de pompiers ; de gestion des déchets ; de crèche et d'école primaire ; d'aide sociale ; d'aménagement du territoire ; de développement durable ; d'intégration ; de vivre-ensemble.

Pour voter, il vous suffira de vous référer à la brochure officielle que vous recevrez avec votre matériel de vote. En vue de ces élections, vous pouvez également découvrir et participer aux projets du défi citoyen qui se déroulent dans le canton en consultant le site www.15mars.ge.ch.

SEANCE D'INFORMATION SUR LES ELECTIONS

4 mars : Aula C.O. Voltaire
5 mars : Collège Calvin

Cette séance présentée par l'Institut d'étude de la citoyenneté de l'Université de Genève donnera lieu à des échanges avec le conseiller d'Etat, Thierry Apothéloz, et sera suivie par un apéritif convivial en présence de partis politiques communaux.

Entrée libre

Renseignements : 15mars.ge.ch



VIE COMMUNALE

Quatre plongées pour la bonne cause

Les 23 et 24 août 2019, les principales plages de Collonge-Bellerive ont vécu une grande opération de nettoyage. Quatre plongées sous-lacustres ont été organisées aux abords de la Pointe-à-la-Bise, du port de Collonge, des plages de Nympe et de la Savonnière pour y récupérer les déchets abandonnés par le public.

Manon Dubuis, étudiante au Collège Calvin, habite à Collonge et est passionnée de plongée subaquatique. Elle est l'initiatrice de ce projet mené dans le cadre de son travail de maturité. Elle y a expliqué la philosophie de sa démarche et la mise sur pied concrète du projet: financement (assumé par la commune) de la location du matériel de plongée pour les volontaires, collaboration d'un groupe «d'instagrameuses» pour expliquer ce projet de mobilisation écologique aux habitants.

Les conditions météorologiques n'étaient pas idéales, mais les remous et la mauvaise visibilité n'ont pas empêché les plongées de se dérouler sans problèmes et dans la bonne humeur. Une équipe, formée de 6 plongeurs et 8 marcheurs, a participé au ramassage des déchets tant sur les rives qu'au fond de l'eau. Au cours de ces deux journées, Manon et son équipe ont repêché 6 kg de déchets dans l'eau, dont plus de 600 mégots de cigarettes et 3,5 kg de déchets sur les rives.

En choisissant ce thème, Manon a voulu s'impliquer dans la lutte contre la pollution par les déchets sauvages (littering). Elle a construit sa démarche à partir de deux passions – la plongée et l'écologie – et a concrétisé son projet dans l'optique de réaliser un projet utile et local, portant sur son cadre de vie quotidien.

Cet engagement doit nous rappeler un message simple mais fondamental: au nom du respect pour tous ceux qui partagent le même environnement, chacun doit toujours penser à récupérer les déchets générés par son activité avant de quitter un lieu!

EN CHIFFRES

6 kg
de déchets dans l'eau

+600
mégots de cigarettes

VIE COMMUNALE

Déchets : une responsabilité partagée !

Toutes catégories confondues, la Suisse figure au 4^e rang mondial et à la 3^e place européenne des pays producteurs de déchets. Malgré des efforts soutenus, le taux de recyclage de la Suisse est inférieur à celui recommandé par les normes européennes. À Genève, le canton a pour objectif de diminuer la production de déchets, sans recourir à l'introduction d'une «taxe au sac». À Collonge-Bellerive, le but est de réduire la quantité des déchets de 30% d'ici à 2024 (mise en service de la nouvelle centrale d'incinération des Cheneviers), d'où des efforts significatifs à fournir.

La commune propose donc une démarche menée de concert avec *Zero Waste Switzerland* (une association présente dans le monde entier). Son antenne genevoise développe des projets avec le public, des entreprises et des entités publiques. Avec à la clé des actions couronnées de succès, les résultats obtenus dans plusieurs communes genevoises en témoignent. Des exemples de stratégies ? Inciter les consommateurs à privilégier certains produits, éviter les achats superflus, recycler des objets ou utiliser des contenants réutilisables pour l'achat de produits alimentaires en vrac.

Les habitants de la commune soucieux de la protection de l'environnement pourront donc bientôt apprendre des gestes pratiques qui font la différence. Parce que changer quelques habitudes est à la portée de tous et peut contribuer à réduire le volume de déchets.

Une conférence, prévue le 23 avril prochain, présentera des moyens d'action simples et efficaces. Les participants intéressés pourront également s'inscrire aux futurs ateliers pratiques qui seront mis sur pied, voire prendre les contacts nécessaires pour bénéficier d'un coaching familial (avec un suivi sur une année), sur le modèle introduit par la commune de Carouge. Un tout-ménage contenant toutes les informations nécessaires sera distribué prochainement aux habitants de la commune.

Les autorités de la commune invitent les collongeois sensibles à la préservation de l'environnement à relever le défi avec elles, en participant aux différentes actions concrètes proposées.

<https://zerowasteswitzerland.ch/>

VIE COMMUNALE

Chenilles processionnaires du chêne et du pin : nouvelle directive cantonale

Les espèces de chenilles processionnaires sont arrivées du sud de l'Europe et tendent à remonter de plus en plus vers le nord et notamment dans le bassin lémanique. Les hivers doux peu marqués favorisent leur expansion.

Ces insectes se regroupent en hiver dans des nids repérables aux sommets des arbres. Au cours de leur développement les chenilles se déplacent en procession dans les arbres ou au sol pour se nourrir et pour effectuer leur nymphose (transformation en papillon) en été.

Outre les dégâts causés par les chenilles aux arbres, leur présence pose de réels problèmes de santé pour les humains et les animaux. Le contact direct ou indirect avec les poils urticants très allergènes présents sur leur partie dorsale peut provoquer de sérieuses atteintes cutanées, oculaires ou respiratoires ainsi que de fortes réactions allergiques. C'est pourquoi il est indispensable de contrôler le développement de ces espèces dans les périmètres à risque en prenant les mesures adéquates :

- La lutte mécanique pour les chenilles processionnaires du pin, soit la destruction des nids et leur incinération, avant le 31 janvier ;
- La lutte microbiologique pour les chenilles processionnaires du chêne par le traitement avec un bio pesticide de la couronne des arbres infestés au printemps, entre le 15 avril et le 19 mai.

Outre les dégâts causés par les chenilles aux arbres, leur présence pose de réels problèmes de santé pour les humains et les animaux.

D'autres moyens de lutte sont également utilisés comme le piégeage des chenilles processionnaires du pin ou de leurs papillons. L'enlèvement et la destruction des nids de chenilles processionnaires est soumis à l'article 21A du règlement sur la conservation de la végétation arborée du 27 octobre 1999 (RCVA, L 4 05.04) et modifié le 1^{er} octobre 2019.

Il y est précisé que tout propriétaire, locataire, usufruitier, fermier ou exploitant est tenu de procéder à l'enlèvement et à la destruction des nids de chenilles processionnaires, ou de mettre en place des mesures visant à éviter la propagation de ces insectes, dès leur apparition.

Ces mesures s'appliquent plus particulièrement aux arbres tels que les pins, les cèdres et les chênes, qui se trouvent dans un périmètre à risque autour des lieux destinés à l'accueil du public (crèches, écoles, places et parcs publics, places de jeux et piscines). Ces mesures sont en principe à la charge des propriétaires des arbres. Les mesures de lutte ne sont pas obligatoires, mais les propriétaires d'arbres touchés sont vivement encouragés à agir pour des questions évidentes de santé publiques.

<https://www.ge.ch/document/nature-fiches-techniques-parasites-arbres/telecharger>



VIE COMMUNALE

Joyeux Fraternoël sous la tente

Comme chaque année un doux fumet de soupe aux légumes flottait le 24 décembre 2019 à midi sur la place du marché de Vézenaz. Rassemblés sous la tente, à l'abri de la pluie, de nombreuses personnes étaient ravies de se retrouver et de souhaiter de belles fêtes à ceux qui partageaient leur joyeuse tablée.

Sous la conduite d'un organisateur expert, Monsieur Dominique Bordier, les représentants des paroisses et des autorités de la commune ont enfilé les tabliers de circonstance et servi un délicieux potage préparé par leurs soins la veille et cuisiné dans d'imposants chaudrons. Ce moment festif et décontracté est une tradition très appréciée tant par les habitués que par les nouveaux-venus habitants de la commune et des villages voisins.



VIE COMMUNALE

Depuis 1^{er} février 2020, une 5^e carte CFF est disponible à la vente au tarif de CHF 40.-.

GRANDS TRAVAUX

Priorité absolue à la sécurité

La sécurité des piétons – et plus particulièrement des enfants – est prioritaire. Des aménagements seront donc réalisés dans l'environnement immédiat des deux écoles publiques de la commune.

À Vézenaz, le cheminement piétonnier sur le chemin du Grand-Communal sera amélioré, par le marquage et la limitation du stationnement sauvage.

La zone de dépose minute existante sera améliorée, tout comme le secteur du passage piéton situé à proximité du chemin de la Carcelière (rétrécissement et surélévation de la chaussée, remplacement de la glissière de sécurité).

À Collonge, les mesures prendront la forme d'une mise en valeur du débouché du cheminement piétonnier provenant de la mairie, de la création de zones de dépose minutes à proximité de l'école et du jardin d'enfants, ainsi que la création de trottoirs.

Les travaux seront effectués pendant l'été 2020.

SOCIAL

2019-2020, la vie en rose

Depuis 2011, la campagne Octobre rose promeut le dépistage du cancer du sein et récolte des fonds destinés à la recherche et au soutien des femmes atteintes par cette maladie.

2019 a marqué une triple différence: la commune a décidé de participer à trois projets, qui s'étendront bien au-delà du seul mois d'octobre, certains d'entre eux élargissent le public cible habituel aux hommes et aux enfants. Brève retour sur les trois démarches à l'honneur.

Ramer en Rose

Le 30 octobre 2019, le Club d'Aviron Vézenaz (CAV) a lancé son programme: Ramer en Rose. Parrainée par le cham-

peon olympique d'aviron Lucas Tramèr, lui-même médecin, cette démarche propose aux personnes en traitement ou terminant leur parcours thérapeutique de s'initier à l'aviron. Les cours, dispensés à La Pointe-à-la-Bise, sont adaptés à la condition physique de chacune et encadrés par des professionnels de la santé.

«Le cancer du sein peut avoir d'importantes répercussions sur la vie des personnes concernées, qu'elles soient physiques, morales ou sociales. Pendant la phase thérapeutique, (...), le suivi de leur santé physique et mentale est primordial. C'est pourquoi maintenir une activité physique et une intégration sociale adéquate sont d'une grande im-



portance. «Ramer en Rose» combine ces deux approches en offrant une activité sportive personnalisée, mais aussi la possibilité d'échanges entre pairs. Il a pour but d'améliorer la qualité de vie des patients dans un univers favorable, loin des murs stériles et intimidants de l'hôpital.» Lucas Tramèr, Médecin, Champion Olympique CAV, Rio 2016

Contact et inscription par email
cav.ramerenrose@gmail.com
 ou par téléphone au
 +41 22 752 12 31



VIE COMMUNALE

Vive le patin à Vézenaz

Depuis le 5 décembre 2019, les amateurs (1'140 personnes) sont toujours plus nombreux à profiter de la patinoire de Vézenaz. Nul doute que d'ici la clôture, le 16 février prochain, ce bilan aura été confirmé!



SOCIAL

r'Ose Transat

r'Ose Transat, c'est l'histoire de 8 femmes qui, en décembre 2019, ont levé l'ancre pour traverser l'Atlantique à bord d'un voilier. L'équipage, composé de 6 femmes victorieuses du cancer du sein, d'une médecin et d'une skipper - Muriel Favre, habitante de Vézenaz pendant plusieurs années - ont embarqué pour une formidable aventure humaine.

Premier projet de l'association Heureuse qui comme..., ce défi sportif en symbolise la philosophie et les objectifs. Ces derniers ont pour noms œuvrer en faveur de la santé; soutenir des personnes atteintes du cancer ou dans leur santé de manière générale; les aider à regagner confiance en la vie et force dans la lutte contre la maladie et ses conséquences physiques, sociales et psychologiques. Sans oublier évidemment de sensibiliser le public et les pouvoirs publics politiques à l'importance du dépistage

et à la nécessité de dégager les fonds nécessaires pour poursuivre les travaux en matière de recherches médicales. Le journal de bord de cette expédition menée sous le pavillon du courage et de la vie sera publié aux éditions Favre lors d'Octobre rose 2020, le mois du cancer du sein.

Mais *r'Ose Transat* n'est qu'un début. Grâce aux dons récoltés en 2019, Heureuse qui comme..., veut maintenant offrir des stages de voile à des personnes souffrant ou ayant souffert d'un cancer. Ce projet va bien au-delà du seul bienfait d'une activité physique. Tout comme *r'Ose Transat*, il veut donner de l'espoir aux patients, restaurer leur estime de soi, les encourager à se dépasser et vivre leurs projets les plus fous. Installée au bord du Lac, Collonge-Bellerive ne pouvait que soutenir cette riche initiative.

SPORT

Course de l'Escalade : la pluie n'a pas retenu nos écoliers !

Comme chaque année à la même période, la course de l'Escalade a pris ses quartiers du 30 novembre au 1er décembre 2019 dans le parc des Bastions, soit une semaine plus tôt que d'habitude, à cause de l'installation du marché de Noël. 218 élèves des écoles de Collonge-Bellerive se sont inscrits à cette incontournable manifestation sportive. Enseignants et représentants de l'association des parents d'élèves (APECOVE) ont assuré ensemble des entraînements durant les deux mois précédant la course. Malgré un temps exécrable, tous se sont

retrouvés sous les tentes mises à disposition, par la commune de Collonge-Bellerive, dans le parc des Bastions. Des membres de l'APECOVE et de la commission scolaire du Conseil Municipal ont accueillis parents et enfants avec des boissons chaudes et des collations.

Les sapeurs-pompiers de Collonge-Bellerive ont accompagné les enfants, catégorie après catégorie, jusqu'à la ligne de départ. Vu la météo, l'échauffement physique s'est limité au réchauffement des enfants.

Malgré la pluie qui redoublait d'intensité, nos vaillants sportifs ont couru sur les pavés glissants de la Vieille-Ville et ont hissé les couleurs de notre commune à la 5^e place du classement général, sur 135 établissements inscrits. Les établissements scolaires de notre commune se sont distingués puisqu'ils ont été classés comme la première école publique genevoise. Bravo à toutes et tous et à l'année prochaine.

Tous les classements sont disponibles à l'adresse: escalade.ch/courir/resultats/



SOCIAL

Une tulipe pour la vie

L'association *L'aiMant Rose* encourage la prévention du cancer du sein et son dépistage précoce. Tout au long de l'année, via des actions menées avec le soutien d'entreprises privées comme de collectivités publiques, *L'aiMant Rose* récolte des fonds pour atteindre ses objectifs. Un exemple concret ? Dans le cadre d'Octobre Rose 2019, *L'aiMant Rose* (en partenariat avec 3R – Réseau Radiologique Romand) a offert à 400 femmes (sur les 1'100 en ayant fait la demande) un dépistage gratuit du cancer du sein non pris en charge par les assurances maladie ou un programme cantonal de dépistage.

Une tulipe pour la vie est une action proposée aux services en charge des espaces verts de toutes les communes suisses. Entièrement

gratuite (hormis la vente de T-shirts), *Une tulipe pour la vie* met à l'honneur la créativité des jardiniers communaux.

En octobre 2019, 402 communes helvétiques ont planté des bulbes de tulipes dans un site très fréquenté, à raison d'une tulipe rose pour 7 tulipes blanches en référence au nombre de femmes touchées par le cancer du sein.

Par cette action, les communes affichent un fort signal de soutien aux victimes du cancer et à leurs proches. C'est leur manière de dire

« Cette campagne nous permet de faire germer ensemble le plus bel hymne d'amour à nos mères, nos filles, nos sœurs. La naissance de la fleur à partir d'un bulbe mis en terre est promesse de vie née du travail des jardiniers ».

Myriam Lejeune,
Présidente de L'aiMant Rose

« vous n'êtes pas seules », de leur transmettre courage et confiance.

À l'instigation de son service de la voirie, Collonge-Bellerive participe pour la première fois à cette action. Les habitants verront fleurir les tulipes au printemps 2020 à l'entrée du village de Collonge et au centre de Vézenaz. Les femmes touchées par la maladie et leurs proches sauront

que les collaborateurs du service de la voirie sont de tout cœur avec elles et leur témoignent leur soutien.

GRANDS TRAVAUX

Zones 30: du nouveau en perspective!

Les autorités de la commune poursuivent leurs démarches pour pacifier la circulation sur les routes communales. Dans ce but, elles ont mandaté un bureau d'ingénieurs de la circulation pour étudier la mise en œuvre d'une zone 30 dans le secteur « lac », situé en aval de la route d'Hermance, depuis le chemin de Bois-Caran jusqu'à la limite communale avec Corsier.

En l'état, dans ce secteur peu utilisé pour le trafic de transit, l'étude démontre que la limitation actuelle de 50 km/h est globalement respectée (selon les conclusions du diagnostic des routes communales effectué en 2018). Toutefois, le manque d'aménagement pour les piétons génère un sentiment d'insécurité, en particulier sur les chemins empruntés par les écoliers.

La mise en zone 30 km/h implique de prendre plusieurs types de mesures: mise en place d'une signalétique idoine (totems indiquant l'entrée dans le secteur), marquage de la zone (revêtement routier de couleur différente) et aménagements rétrécissant la chaussée (construction de trottoirs, stationnements alternés de part et d'autre de la chaussée). Un projet définitif sera présenté sous peu au Conseil municipal, en perspective d'une prochaine demande d'autorisation de construire.

A noter enfin qu'une étude sera prochainement lancée pour la création d'une zone 30 km/h à Vézenaz, dans le secteur compris entre le chemin des Rayes, le chemin des Princes et la route de Thonon.

AMÉNAGEMENTS COMMUNAUX

Fibre optique : le futur commence demain...

... et il se prépare dès aujourd'hui. Animés par la curiosité et l'envie de comprendre, ils étaient très nombreux à se presser dans la salle communale de Collonge, le 25 novembre dernier, pour en savoir plus sur cette technologie et les avantages qu'elle propose aux futurs abonnés.

Organisée sous l'égide de la commune, qui a par ailleurs soutenu financièrement les travaux en lien avec ce projet, la séance a permis à l'assistance de découvrir ce que ce nouveau réseau à ultra haut-débit (FTTS/S) allait changer. Grâce à la fibre optique, les utilisateurs bénéficieront notamment d'une meilleure couverture du réseau et surtout d'une augmentation phénoménale du volume des données transportées.

Les questions se sont succédées pendant plus d'une heure. L'auditoire a par exemple appris que 200 chambres techniques –les «points d'entrée» sur le réseau – raccordées entre elles par des fibres optiques avaient été installées sur le territoire de la commune. Trois quarts d'entre elles fonctionnent à satisfaction, le solde de 50 chambres étant en phase finale de réglage. Pour mémoire, ces installations relaieront les signaux de tous les opérateurs. Au terme de la soirée, les participants ont encore pu découvrir, parmi les formules d'abonnements existantes, celles susceptibles de convenir le mieux à leurs besoins.

VIE COMMUNALE

Subventions communales : des démarches facilitées

SUBVENTIONS POUR LES CAMPS DE SPORT OU LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Quoi ?

La commune offre à ses jeunes habitants une subvention de CHF 100.-/an/bénéficiaire pour leur participation à un camp de sport/ une activité sportive.

Pour qui ?

Les enfants et jeunes de 6 à 18 ans révolus, domiciliés sur la commune au moment de l'activité.

Pour quoi ?

La participation, au cours de l'année 2020, pendant 5 jours consécutifs au minimum, à un camp de sport/une activité sportive organisé/e par une structure suisse.

Comment ?

Pour bénéficier du soutien communal, consultez le site internet de la commune.

ABONNEMENT GÉNÉRAL ANNUEL CFF

Comment ?

Pour bénéficier du soutien communal, consultez le site internet de la commune. Le versement de la subvention s'effectue à la mairie, après l'achat de l'abonnement.

SUBVENTION TPG : PASSAGE À LA FORMULE DU « CHÈQUE COMMUNE »

La commune reconduit son soutien à la mobilité douce pour ses habitants.

Quoi ?

Une subvention valable sur les abonnements TPG/CFF, soit CHF 150.- jusqu'à 25 ans, CHF 50.- de 25 ans à l'âge AVS, CHF 100.- dès l'âge AVS.

Pour qui ?

Les personnes domiciliées sur la commune et désireuses d'acquiescer un abonnement annuel Unireso Tout Genève ou un abonnement général CFF annuel.

Comment ?

Pour bénéficier du soutien communal, consultez le site internet de la commune.

Bon à savoir

- Commander votre «chèque commune» AVANT d'acheter votre abonnement
- Les personnes sans accès à internet peuvent obtenir leur «chèque commune» auprès de la réception de la mairie.



À nouvelle année, nouvelle formule du journal communal

Le Conseil administratif vous présente l'«ECHO» dans son nouveau format : plus aéré et plus moderne.

Il vous souhaite bonne lecture, en espérant que vous apprécierez ce nouvel habillage.

IMPRESSUM

Édité par la Commune de Collonge-Bellerive
1, chemin du Château-de-Bellerive
1245 Collonge-Bellerive
T. 022 722 11 50
F. 022 722 11 66
info@collonge-bellerive.ch
www.collonge-bellerive.ch

Parution

3 fois par année

Comité de rédaction et de réalisation

Personnel de l'administration communale,
Sophie Meylan

Impression

Imprimerie Chapuis
Journal tiré à 3'600 exemplaires
Imprimé sur du papier Planoart certifié FSC

Concept

CANA atelier graphique

Photos

Administration communale,
Antoine Tardy, Aline Kundig

L'agenda des événements

FÉVRIER

22.02.20

Jonas et le chant des roseaux (baroque rap)
20h30
l'épicentre

24.02.20

Hors normes
14h et 20h
Cinémarginand

MARS

02.03.20



Donne-moi des ailes
14h et 20h
Cinémarginand

03.03.20

Don du sang
15h à 20h
Salle communale

07.03.20



David Walters
(Festival voix de fête-Soul créole)
20h30
l'épicentre

09.03.20

Les éblouis
14h et 20h
Cinémarginand

10.03.20

Séance du
Conseil municipal
20h
Mairie

15.03.20

Election du
Conseil municipal
10h à 12h
Local de vote
Route d'Hermance 110

16.03.20

Fourmi
14h et 20h
Cinémarginand

21.03.20



Marzella / Martinez
20h30
l'épicentre

23.03.20

Le meilleur reste à venir
14h et 20h
Cinémarginand

28-29.03.20

Les Califrenzies
Spectacle musical
Salle communale

AVRIL

02 AU 05.04.20

CAL
Les Grenouilles
d'Aristophone
Salle communale

04-05.04.20

Les Califrenzies
Spectacle musical
Salle communale

06.04.20

Fahim
14h et 20h
Cinémarginand

07.04.20

Séance du
Conseil municipal
20h
Mairie

20.04.20



J'irai où tu iras
14h et 20h
Cinémarginand

25.04.20

Inscriptions au
restaurant scolaire
8h à 11h
Ecole de Collonge -
cycle élémentaire

25.04.20

MORA MORA
(Pop Folk)
20h30
l'épicentre

26.04.20

Premier tour de l'élection
du Pouvoir judiciaire
10h à 12h
Local de vote
Route d'Hermance 110

26.04.20

CAL
Spectacle théâtral
Salle communale

29.04.20

Inscriptions au
restaurant scolaire
17h à 20h
Ecole de Collonge -
cycle élémentaire

MAI

05.05.20

Séance du
Conseil municipal
20h
Mairie

09-10.05.20

Marathon de Genève

09.05.20

Bourse de printemps
(Apecove)
9h30 à 13h
Salle communale

11.05.20



Au nom de la terre
14h et 20h
Cinémarginand

17.05.20

Votation populaire et
second tour de l'élection
du Pouvoir judiciaire
10h à 12h

18.05.20



Joyeuse retraite
14h et 20h
Cinémarginand

19.05.20

Séance du
Conseil municipal
20h
Mairie

26.05.20

Flor de Toloache
20h30
l'épicentre

25-26.04.20

Festival du Léman Express
www.f-flex.info

Retrouvez tous les
événements sur notre
site internet
www.collonge-bellerive.ch